

ADMINISTRATION

48, rue de la République

ADRESSER LES MANDATS ET COMMUNICATIONS
A L'ADMINISTRATEUR

ANNONCES

A LYON : AGENCE FOURNIER

Rue Comfert, 14

A PARIS : AGENCE HAVAS

Place de la Bourse, 3

L'ECHO DE LYON

JOURNAL RÉPUBLICAIN QUOTIDIEN

RÉDACTION

48, rue de la République

LES MANUSCRITS NON INSÉRÉS
NE SONT PAS RENDUS

ABONNEMENTS

PARIS ET DÉPARTEMENTS LIMITROPHES

3 mois, 5 fr.; 6 mois, 10 fr.; Un an, 18 fr.

AUTRES DÉPARTEMENTS

3 mois, 6 fr.; 6 mois, 12 fr.; Un an, 22 fr.

AUJOURD'HUI :

LA COLONISATION A MADAGASCAR.
HONNÊTES TEUTONS.

Les Postes et Télégraphes

On évalue à 100 millions environ les recettes des postes et télégraphes ; à 46 millions les dépenses. La différence, soit 54 millions, est donc un bénéfice pour l'Etat.

L'Etat a-t-il le droit de réaliser un bénéfice quelconque sur un service public dont il est le monopole ? C'est très contestable et, quant à nous, nous ne le pensons pas.

Mais admettons qu'il ait ce droit ; il faut, dans ce cas, que le public qui paie les taxes, n'ait pas à se plaindre et que les employés qui assurent la marche des services ne vivent pas dans la misère.

Or, le public se plaint actuellement de l'insuffisance des services : les bureaux ne sont pas assez nombreux, les guichets sont encombrés, les dépêches sont transmises avec lenteur. Et qu'on remarque bien que l'administration des postes est dirigée par un homme intelligent, actif, réformateur ; que serait-ce si le poste de directeur était occupé par un homme automatique, comme nous en connaissons dans d'autres administrations ?

Les employés se plaignent aussi ; leurs appointements sont insuffisants pour la plupart et l'avancement, malgré les améliorations récentes, est d'une lenteur désespérante.

A Paris, il y a 964 employés qui ont un traitement variant de 800 à 1,000 fr. ; dans les départements, 24,095 facteurs locaux ou ruraux qui gagnent de 400 à 850 fr. Nous signalons seulement les plus malheureux ; mais le nombre d'employés sédentaires ou ambulants, qui traitent leur misère en habit noir tant à Paris qu'ailleurs, est très élevé aussi.

L'administration des postes et télégraphes, ou plutôt le Parlement, ne se contente pas de léser parcellairement ; elle surmène les employés en leur imposant un travail énorme pour un temps relativement court.

De telle sorte que si les correspondances sont desservies régulièrement, il faut en attribuer le mérite à ces modestes fonctionnaires qui, mal payés, surmenés et déçus, restent dévoués et disciplinés.

Et tout cela, c'est pour réaliser un bénéfice de 54 millions ! Ne serait-il pas équitable et même nécessaire de donner au public les commodités pour lesquelles il paie des taxes très élevées et d'accorder aux employés des appointements suffisants en rapport avec leur travail ?

Cette année la commission du budget propose d'augmenter le chapitre des dépenses de 3 millions.

Trois millions pour 60,000 employés et pour un service aussi étendu que celui des postes et télégraphes, ce n'est presque rien. C'est par dizaine de millions qu'on devrait augmenter les dépenses. Où les trouvera-t-on ? Cette année, on pourrait les puiser dans les 80 millions de plus-values des impôts de 1891 ; plus tard, on les cherchera ailleurs.

Mais, quelle que soit la bonne volonté du directeur général, il n'obtiendra pas une pareille réforme parce que par la nature même de ses fonctions il n'a pas d'autorité sur le Parlement ; un ministre seul peut obtenir ce que nous demandons, c'est-à-dire ce qui est nécessaire au public et aux employés.

La première réforme à faire, c'est de rétablir le ministère des postes et des télégraphes ; si on ne commence pas par là, on n'aboutira à aucun résultat sérieux et on s'exposera à la désorganisation des services les mieux organisés.

On ferait bien d'y penser pendant la discussion du budget de manière à réaliser cette réforme immédiatement après.

LA POLITIQUE

Une première note sur la prochaine élection sénatoriale du Rhône a paru hier dans l'Echo.

Assurément, l'heure n'est pas encore venue d'indiquer les candidats parmi lesquels nous pensons qu'aurait à choisir les électeurs sénatoriaux. Cependant — et avant toute désignation et toute discussion — un premier point nous semble d'abord devoir être nettement établi :

Quand le suffrage universel a envoyé à la Chambre des députés un certain nombre d'hommes politiques, ce n'est pas sous certaines conditions et surtout dans un certain but.

Ce qu'on voulait d'abord, c'est d'avoir à la Chambre des mandataires connaissant exactement la tâche dont ils étaient chargés, devant consacrer à cette tâche leurs quatre années de législature — et, par conséquent, commençant, dès la première heure, un travail de longue haleine, dont une fois les jalons posés, ils avaient jusqu'au bout à poursuivre l'exécution.

Il ne s'agit donc pas, une fois la besogne en train, de passer la main à un autre qui ne l'a pas préparée, qui ne la connaît pas encore et qui perdrait, pour se mettre au courant de la cuisine politique, tout le temps qu'il pourrait consacrer utilement à la défense de nos intérêts.

Ce n'est pas en changeant à chaque instant ses serviteurs, qu'un maître — qu'il soit un particulier ou qu'il soit une nation — leur fait rendre de bons services. Nos députés ont été nommés pour quatre ans, ils ont accepté un mandat de quatre ans, ils ont à faire un besogne de quatre ans. — C'est pour ainsi dire une désertion de leur part de venir dire à leurs électeurs :

— J'ai sollicité de vous un poste de confiance. Je désire maintenant le quitter avant d'avoir rien accompli de ce que je vous avais promis — et je vous demande d'être envoyé ailleurs.

Le suffrage universel, ce me semble, doit, sans hésiter, leur répondre :

— Accomplissez d'abord jusqu'au bout le travail dont vous avez voulu être chargés. Montrez-nous, pendant les quatre ans de votre mandat, si vos promesses et vos engagements étaient sérieux ou non. Faites vos preuves enfin ; — puis, nous verrons, à l'expiration de vos fonctions, si vous êtes toujours dignes de cette confiance.

Mais, en attendant, restez où vous avez demandé d'aller et ne nous laissez pas croire que l'unique envie d'échapper d'abord au suffrage vraiment universel, puis d'être ensuite délégué pendant neuf ans du suffrage restreint, est le seul but d'une candidature que rien n'explique et rien ne justifie.

Pour me résumer :

Tout mandat accepté doit être accompli jusqu'au bout.

Par conséquent, lorsque nous aurons à choisir le nouveau sénateur du Rhône, il faut le prendre, partout, — excepté dans la députation qui n'est pas à fin de mandat.

JEAN-CLAUDE.

GUERRE ET MARINE

Paris, 2 novembre.

Nominations. — Le général de brigade Renouard est désigné pour remplacer le général de division de Saint-Germain, dans les fonctions de sous-chef d'état-major de l'armée.

M. de Freycinet, pour reconnaître les services rendus par les généraux Gallimard, directeur de l'infanterie, et Brand, chef de cabinet du ministre de la guerre, les a ins-

crits sur la liste d'aptitude au grade de général de division.

L'extension du service militaire jusqu'à quarante-cinq ans ayant rendu disponibles un grand nombre de fonctionnaires de l'administration des eaux et forêts, le ministre de la guerre en a affecté le plus possible aux cadres des régiments mixtes des régions frontalières.

Des vides existant dans le corps auxiliaire de l'intendance, quarante-neuf inspecteurs des forêts viennent d'être nommés sous-intendants militaires de troisième classe de la réserve.

L'intention de M. de Freycinet est d'admettre beaucoup de fonctionnaires de l'Etat dans le cadre auxiliaire de l'intendance ; ces fonctionnaires apporteront dans leurs attributions militaires une expérience des affaires administratives et les garanties les plus sérieuses pour la formation des marchés d'approvisionnement en temps de mobilisation.

Les fonctions d'officiers d'administration dans les services des bureaux de l'intendance, de l'habillement, du campement, des subsistances et des hôpitaux sont réservées de préférence aux négociants de chaque spécialité.

DÉPÊCHES

PAR SERVICE SPÉCIAL

INFORMATIONS POLITIQUES

Paris, 2 novembre.

L'ALLEMAGNE ET L'ITALIE

D'après des renseignements puisés à une source bien informée, la nouvelle publiée par l'*Algemeine Zeitung* de Munich, annonçant la conclusion d'un traité de commerce entre l'Allemagne et l'Italie est prématurée, mais la signature du traité est sur le point d'avoir lieu.

LA FRANCE DANS LE PACIFIQUE

Les journaux du soir publient une dépêche de San Francisco portant que, suivant avis venant des îles du Pacifique, les Français auraient l'intention d'établir des stations sur la Vanna et quelques autres petites îles de l'archipel de Villi.

L'IMPÉRATRICE D'AUTRICHE

D'après les nouvelles de Vienne, un voyage en France de l'impératrice d'Autriche est décidé dans l'esprit de la souveraine. L'impératrice s'installerait pour trois ou quatre mois à Menton.

Par contre, on ne sait rien à Vienne d'un voyage de l'empereur en France et d'une entrevue qu'il aurait avec M. Carnot.

MORT D'UN CONTRE-AMIRAL

Le contre-amiral Augéy-Dufresse est mort hier à Ribérac.

LE BUSTE DE LAZARE CARNOT

L'inauguration du buste de Lazare Carnot, fondateur de la Société pour l'instruction élémentaire, en 1815, aura lieu demain mercredi, à 2 heures précises, au siège de la Société, 44, rue du Foin.

M. Léon Bourgeois, ministre de l'instruction publique, présidera cette cérémonie à laquelle le Président de la République, le docteur du buste que l'on doit inaugurer, se fera représenter par un de ses officiers d'ordonnance.

Hommages Patriotiques

Cahors, 2 novembre.

A l'occasion de la Fête des Morts, une délagation d'ouvriers a déposé, hier matin, une couronne au pied de la statue de Gambetta.

Le soir, à 2 heures, la municipalité, le préfet, le colonel commandant le 7^e de ligne, les officiers, le personnel des administrations, les délégués des écoles et diverses sociétés se sont formés en cortège sur le cours Vaxis et se sont dirigés vers le monument de Gambetta.

Le maire, M. Costes, a prononcé un discours dans lequel il a fait l'éloge de l'illustre patriote.

Le cortège s'est ensuite rendu au monument des mobiles du Lot, sur la place Lafayette.

M. Arnaud, préfet du Lot, a rappelé en quelques paroles émus le courage et la mort de ces vaillants défenseurs de la patrie.

La foule a accueilli par des applaudissements enthousiastes, la fin de l'allocution dans laquelle le préfet faisait allusion aux événements de Cronstadt et de Portsmouth.

LE BUDGET DE L'ALGÉRIE

RAPPORT DE M. BURDEAU

L'Echo de Lyon a donné, du rapport de M. Burdeau, une analyse télégraphique le jour où il a été distribué aux députés, mais cette analyse ne disait pas l'importance du travail fourni par le sympathique député du Rhône sur la plus belle de nos colonies.

C'est, en effet, un véritable volume, un ouvrage complet sur l'Algérie qui a été publié par M. Burdeau ; il serait même à souhaiter que ce livre fût mis à la disposition du public, qui y trouverait une mine de renseignements sur toutes les intéressantes questions qui peuvent se rattacher à l'Algérie. Les documents abondent dans cette œuvre ; ils sont circonstanciés, aussi clairs que l'on peut les désirer ; rien n'y manque de perfectionnements apportés à la statistique par la science, tels que les graphiques, par exemple.

M. Burdeau a eu une tâche assez délicate à accomplir : les dépenses de l'Algérie, dont il avait à rendre compte à la commission du budget, sont en effet réparties dans les divers chapitres du budget général, au hasard de la comptabilité, les unes à l'instruction publique, les autres à la justice, d'autres encore à l'intérieur et ainsi de suite.

Si l'on ajoute à cette complication celle des budgets spéciaux, depuis le budget des médaillés jusqu'à celui de la Légion d'honneur, il devient très difficile de s'y reconnaître.

Sans faire un de ces budgets extraordinaires que le gouvernement met de la République à chercher, avec beaucoup de raison, à faire rentrer dans le budget général de la France, M. Burdeau s'est attaché à présenter un tableau d'ensemble, une situation nette des dépenses et des recettes de l'Algérie.

De sorte que, maintenant, nous savons que l'Algérie dépensera en 1892, 63,431,777 fr., soit plus exactement, en déduisant les crédits de garanties d'intérêts aux compagnies de chemins de fer (20,300,000), 43,131,777 fr. Ces crédits présentent une augmentation de plus de 3 millions sur ceux de 1891 ; mais c'est lorsque M. Burdeau étudie les moyens de faire face à cette augmentation de dépenses qu'il acquiert un nouveau titre à la considération des économistes.

Nul, en effet, ne connaît mieux que le sympathique député du 1^{er} arrondissement de Lyon les ressources de l'Algérie : il y a quelques mois, dans une réunion tenue au palais Saint-Pierre, il donnait à ses auditeurs des détails aussi précis qu'humoristiques sur la situation dont l'examen lui a été confié.

Il disait, par exemple, pour les sauterelles, que, dans la presse locale, dès l'abord, leurs ravages sont épouvantables, mais deviennent beaucoup moins désastreux lorsque la métropole vote des secours et des subventions.

Dans ce petit détail, se trouve toute la question algérienne : La France d'Afrique a des ressources, mais il est beaucoup plus facile d'exploiter celles qui viennent de la métropole.

A l'appui de cette thèse, contre laquelle personne ne saurait s'inscrire en faux, M. Burdeau étudie tous les détails de l'Algérie, la production agricole, la circulation et le trafic des routes, des chemins de fer et des postes, la navigation, le commerce, le peuplement, etc.

La situation des indigènes est aussi, pour M. Burdeau, l'objet d'une sollicitude toute spéciale : il la met au point, s'il nous est permis de nous servir de cette expression empruntée au vocabulaire photographique.

Faut-il pressurer l'Arabe, faut-il l'assimiler absolument au français, le faire jouir de tous les privilèges et de toutes les immunités ? M. Burdeau répond non à ces questions, mais il envisage la possibilité de retirer de l'indigène une rétribution des bienfaits que lui procure la civilisation française.

et du surcroît de bien-être que cette civilisation lui donne. M. Burdeau connaît l'indigène, il est au courant de l'esprit d'équité dont il s'inspire dans tous ses actes, esprit d'équité qu'il traduit parfois avec une certaine violence, ou avec une grossièreté peu en rapport avec les mœurs européennes. De cet esprit d'équité on ne peut tirer véritablement parti qu'en s'en inspirant soi-même : il y a là un terrain d'entente sur lequel peuvent s'établir des conventions amiables conclues dans l'intérêt de la France et de la colonie algérienne.

Telle est, non pas l'analyse — l'analyse du travail de M. Burdeau — telle est du moins la tendance générale de l'œuvre soumise à la Chambre.

Espérons que la Chambre se ralliera à cet ordre d'idées et entrera dans les vues du rapporteur général.

La Médaille Militaire

FEMMES DÉCORÉES

Voici la liste des femmes auxquelles la médaille militaire a été attribuée pour des actes de courage :

La première femme médaillée fut Mme Rossini, des zouaves de la garde impériale, blessée à Palestro : un décret du 17 juin 1859 lui conféra la médaille. Puis Mme Gros, des chasseurs de la garde, blessée à Magenta (45 juin 1859) ; Calvet, 1^{er} zouaves, belle conduite à Solferino (1864) ; Trémoureaux, 2^e zouaves, Afrique, Crimée et Italie (1862) ; Bourguet, du 1^{er} tirailleurs algériens (1865).

Mme Petit-Jean, Philippe et Rendom, des 12^e, 72^e et 216^e bataillons de la garde nationale de Paris, Champigny, plateau d'Avron et Buzenval (1870-71) ; Malet, du 21^e de ligne (1871) ; Vialard, du 131^e (1886) ; Jourdaux, du 74^e de ligne (1888) ; Boyer, de l'école de Joinville (1888) ; Drouan, du 59^e (1888) ; Laurin, du 3^e zouaves (1890).

Toutes ces dames sont ou ont été cantinières, mais la médaille des braves a encore été conférée à deux Grégories, amputée en Crimée, à la suite d'une blessure et que l'on ne connaissait dans l'armée que sous le nom de « Maman Chocolat ».

Mme de Chabannes-Lapallie, femme du vice-amiral, pour son dévouement, à Marseille, pendant le choléra de 1865. En 1877, à Mme Juliette Dodu et Weick pour leur courage comme employées au télégraphe pendant la guerre 1870-71.

Mlle J. Dodu, on le sait, a reçu depuis la croix de la Légion d'honneur.

La rareté de cette décoration purement militaire et nationale justifie l'estime dont elle est entourée.

Le Port des Cartouches

Les corps de troupe termineront le 1^{er} décembre l'expérience commencée le 27 février sur le nouvel équipement du soldat d'infanterie.

Pour ce qui concerne le port des cartouches, de nombreuses critiques avaient été adressées par les officiers à l'ancien mode de suspension de la cartouchière postérieure. Elle fait remonter le sac en marche. Au feu, elle gêne les tireurs : couchés et même à genoux, ceux de taille moyenne et de petite taille ont de la peine à prendre le point de mire. Il est indispensable de changer le procédé d'attache de la cartouchière de derrière.

Il faudra en venir à remplacer la lourde cartouchière de derrière par une des gibernes de devant. De cette façon, nos soldats pourront porter 136 cartouches au lieu de 112, chiffre tout à fait insuffisant, quand on sait que les Allemands en ont avec eux 150.

Les trois modèles de cartouchières qui ont été expérimentés cette année ont satisfait la plupart des commandants de compagnie.

D'après l'ordre ministériel, chaque cartouchière reçoit 32 cartouches, mais peut en contenir 40.

8 cartouches pèsent 240 grammes. C'est quelque chose que d'imposer à un homme une surcharge de 720 grammes ; mais c'est quelque chose aussi que d'augmenter la confiance du soldat, en lui permettant de tirer 24 coups de fusil de plus, avant d'avoir recours aux réserves de munitions.

Nous doutons qu'il y ait unanimité d'avis sur le nouvel équipement. Les améliorations réalisées auront besoin de retouches qui réclameront de nouveaux essais.

LA Colonisation à Madagascar

Encouragement à la colonisation. — Le maintien de nos droits. — Entre la France et Madagascar. — L'émigration européenne. — Les produits d'exportation. — Un rapport officiel. — Colonisation en bonne voie.

La Chambre vient, on le sait, d'augmenter de cent mille francs le budget des dépenses de Madagascar, et cette augmentation doit être inscrite à un chapitre nouvellement ouvert sous la rubrique : « Encouragement à la colonisation ».

Si l'on se reporte aux explications qui ont été échangées, entre M. le ministre des affaires étrangères et M. de Mahy, auteur de la proposition, on voit que celui-ci a été inspiré par la pensée de répondre aux efforts qui sont faits par les autorités malgaches, en vue de se soustraire à la stricte observation du traité de 1885 et qu'il s'agit surtout en l'espèce d'affirmer que la France entend maintenir intégralement tous ses droits sur la grande île africaine.

Envisagée ainsi, la dépense peut se justifier, mais il serait intéressant de savoir si, en dehors de ce point de vue, elle peut avoir une utilité pratique, si, en un mot, les 100,000 francs qui viennent d'être inscrits au budget, peuvent, soit par une répartition intelligente entre des immigrants bien choisis, soit autrement, rendre quelques services à la colonisation africaine.

Remontons d'abord au début de l'occupation française.

Cette même année 1885 où était signé le traité qui nous attribue sur les territoires malgaches un droit de protectorat limité aux relations extérieures, le comité d'organisation de l'Exposition coloniale française d'Anvers publiait, sous les auspices de la marine, une série de notices coloniales étudiées avec le plus grand soin et dont l'une, notamment, consacrée aux « rapports commerciaux à établir entre la France et Madagascar », contient des indications précieuses sur tout ce qui touche à l'émigration européenne dans cette région.

Il y est dit que les essais d'émigration européenne qui ont été tentés sur une grande échelle à Madagascar sont toujours demeurés infructueux et qu'une tentative de colonisation n'a qu'une chance de réussite que si elle est effectuée par des individus isolés, d'un âge fait, vigoureux et actifs, de la plus grande sobriété et ayant des ressources qui leur permettent de se nourrir et de se loger convenablement.

Les Européens qui voudront travailler à Madagascar ne pourront pas songer à travailler eux-mêmes la terre ; ils doivent être l'élément dirigeant et laisser aux hommes appartenant aux races faites pour vivre sous le soleil, Asiatiques, Malgaches, Africains, les travaux auxquels ils sont habitués depuis leur enfance et qui n'ont rien de pénible pour eux.

C'est dans ces conditions seulement que des hommes intelligents, ayant des capitaux, pourront entreprendre les cultures les plus variées sur cette terre dont les richesses sont encore si peu connues.

La notice ajoute que bien des genres de commerce pourront être entrepris, mais que, pour ne pas courir au-devant des déceptions, il faudra avant tout étudier les localités où l'on doit s'établir, les ressources qu'on y rencontrera et les moyens pratiques à employer pour faire acheminer les produits sur le point où ils doivent être embarqués pour l'Europe.

A l'époque où le travail que j'analyse

Feuilleton de l'ECHO DE LYON du 3 Novembre (16)

MON PREMIER CRIME

PAR

GUSTAVE MACÉ

Ancien chef du service de la Sûreté

L'apôtre d'Allan-Kardec avait signé en toutes lettres, et donnait son adresse.

Boulogne-sur-Mer, 29 janvier 1889.

« Je suis l'assassin de la femme dont vous possédez les jambes. Malgré les efforts de la police et vos démarches personnelles, vous ne m'avez pas. Quand cette lettre vous parviendra, j'aurai gagné la haute mer.

« J'ai aimé cette femme ; elle m'a résisté... je l'ai coupée en morceaux ».

« ANTONY,

« Non seulement vous ne m'avez pas ; mais vous serez encore obligé de payer quarante centimes, à cause de moi, puisque vous n'avez pas la franchise postale. »

Il avait raison, ce parodiste du mot célèbre sur lequel tombe la toile dans *Antony* d'Alexandre Dumas : j'avais dû payer quarante centimes pour lire sa prose. La franchise postale, pour les

commissaires de police du département de la Seine, n'existe qu'entre collègues, et pour les besoins stricts du service.

« Voyez donc si la ficelle qui enveloppait les deux jambes est du même numéro que celle dont se servent les emballeurs de pains de sucre... Ces gens-là sont capables de tout.

« Un garçon épiciier. »

« Malgré vos recherches, vous n'avez rien trouvé jusqu'ici au sujet de la femme coupée... Comme somnambule extra-coupée, je me tiens à votre disposition. Voulez-vous me consulter ?... Si oui, apportez un des morceaux d'étoffe qui ont enveloppé les jambes. Quand j'aurai cela dans la main, je réponds du succès. La victime et l'assassin sont à nous, comme je suis à vous... »

« Veuve C... »

Rue...

La veuve somnambule avait signé et donné son adresse.

« Cusset (Allier), 30 janvier 1889.

« Je vois sur mon journal que vous faites rechercher la femme coupée en morceaux parmi les filles de joie. Quelle erreur est la vôtre, et celle de votre juge !

« J'ai de la religion et je suis un honnête homme... Voici une histoire avec mes pensées : Il y a un mois, une religieuse a disparu d'un couvent de Moulins, enlevée par un jeune étranger à l'allure martiale. Après avoir abusé d'elle, cet homme s'en sera débarrassé en la coupant par morceaux.

« Si ce n'est pas elle, ce que je lui sou-

haite, cherchez une autre sœur de charité débauchée par un calotin défrôqué, et assassinée ensuite par lui. Les porteurs de soutane ont des notions d'anatomie, ce qui explique le découpage bien fait.

« Seulement, pour le découvrir et lutter contre lui et les siens, il faudra employer des policiers qui ne soient pas Jésus.

« Soyez prudent, je vous dirai plus tard mon nom et mon adresse... Ne donnez jamais d'argent aux gens qui voudraient vous vendre un renseignement ; ce sont des escrocs ».

« Voici cinq lettres que je vous écris, pour vous prévenir que, rue du Four, dans la maison du distillateur, a disparu la bonne d'un vieux drôle nommé Clément, capable de toutes les infamies pour satisfaire ses passions. Vous n'êtes pas encore venu faire une visite chez ce misérable, et pourtant c'est un grand criminel.

« Veuve C... »

« Vous ne parvenez pas à résoudre le problème de la femme coupée en morceaux. Voici à peine deux heures que je daigne m'en occuper, et voilà ce que j'ai appris :

« Ce cadavre provient de la clinique de l'Ecole de médecine, salle d'anatomie. Deux étudiants se sont dit : « Faisons une farce... » et ils ont enlevé, par fractions, des morceaux d'un cadavre autopsié.

« Vous croyez peut-être que tous les cadavres des hôpitaux sont numérotés, et qu'il en est tenu comptabilité régulière. C'est une erreur. Vous en aurez la

preuve bientôt en recevant à domicile, franco de port, la tête que vous recherchez. Il vous faut découvrir ces deux étudiants fustigés ; avec un bon plan et deux fins limiers, vous êtes sûrs de ne rien obtenir.

« A bientôt,

« CARA BINETTE. »

Cara Binette tint parole, m'en voyant plus tard la tête à domicile.

« Je prends la liberté de me mêler d'une affaire qui ne me regarde pas ; mais comme il s'agit d'une femme assassinée, j'ai le droit aussi de dire mon mot, et j'en use.

« Je vois par les journaux que, dans cette affaire, il y a trois points principaux.

« 1<

rapidement a été établi. — C'est-à-dire il y a aujourd'hui six ans, — les principaux produits d'exportation étaient les peaux, le caoutchouc, la gomme copal et ébène, les bois de construction et d'ébénisterie, l'orseille, etc., et les marchandises d'importation étaient en général les tissus et les liquides.

La France conservait toujours le premier rang pour l'importation des liquides, mais pour les tissus, l'Allemagne, l'Amérique et l'Angleterre lui faisaient déjà et paraissent devoir lui faire longtemps une concurrence sérieuse avec les articles de camelote.

Peu importe, en effet, aux Malgaches que l'étoffe soit de bonne qualité, pourvu qu'elle ne coûte pas cher, c'est tout ce qu'ils demandent; le lavage étant peu en honneur parmi eux, ils quittent leur vêtement lorsqu'il tombe en loque et en achètent un autre.

Parmi les industries indiquées comme offrant des chances de succès figurent les scieries mécaniques à vapeur ou hydrauliques, les tanneries, les fabriques de poterie et de briques, et les mines.

Franchissons maintenant quelques années et voyons quels résultats ont donné les premiers essais d'exploitation de ce riche pays.

J'ai sous les yeux la statistique du mouvement commercial de Madagascar pour 1885 et j'y vois que le chiffre total des exportations s'est élevé à un peu plus de quatre millions, et celui des importations à un chiffre sensiblement égal.

Mais dans le chiffre de 4,050,780 francs que représentent les exportations, les marchandises françaises n'ont eu que pour 585,800 francs, soit environ un huitième.

En particulier, je relève une infériorité déplorable dans l'exportation des toiles : les toiles françaises représentent à peine une valeur de 7,450 francs, tandis que la valeur des toiles étrangères atteint 1,060,305 francs.

Ainsi, comme le faisait d'ailleurs un peu prévoir la notice que j'analysais tout à l'heure, notre commerce, qui se plaint de manquer de débouchés, laisse aux nations étrangères l'approvisionnement d'un pays où nous avons tant fait de sacrifices pour établir notre influence.

Toutefois, le document purement statistique dont je viens de résumer les indications ne nous renseigne que d'une façon indirecte et assez vague sur la question qui nous touche d'une façon spéciale pour le moment : celle des chances que présentent les essais de colonisation intérieure.

A cet égard, nous serons instruits d'une façon plus précise par un document beaucoup plus récent : je parle du rapport officiel de M. d'Anthouard, qui a été publié il y a deux mois seulement.

M. d'Anthouard commence par faire observer qu'une des plus grosses difficultés avec lesquelles ont à lutter les entreprises de toutes sortes à Madagascar est sans contredit la question des transports.

L'île est un pays des plus bouleversés, ressemblant à une mer en furie dont les vagues se seraient subitement solidifiées.

Sauf de rares exceptions, les vallées sont étroites, les flancs abrupts et les sentiers, car il n'existe pas, à proprement parler, de routes, circulant au milieu de ce chaos, escaladant les montagnes pour descendre dans des bas-fonds marécageux coupés par des cours d'eau que l'on traverse dans de mauvaises petites pirogues, quand on ne les passe pas à gué.

Tous les transports ont lieu à dos d'hommes; les personnes voyagent dans une sorte de chaise à porteurs sur le dos de six, huit ou douze hommes suivant la vitesse que l'on veut atteindre et le prix qu'on veut payer.

Les marchandises sont transportées de même à raison de 30, quelquefois 40 kilogrammes par homme, répartis en deux ballots si on peut les diviser, ficelés aux deux extrémités d'une pièce de bois qui se porte sur l'épaule; pour les caisses, barils, etc., de dimensions volumineuses, le nombre des hommes croît naturellement en proportion du volume et du poids.

L'élevage du bétail est une des principales sources de richesse de Madagascar et pourrait être considérablement amélioré et développé si des débouchés nouveaux étaient ouverts, soit comme consommation ou utilisation sur place des bêtes abattues, soit comme exportation des animaux sur pied.

Il convient de signaler à ce sujet la récente installation à Diego-Suarez, sur la seule partie de l'île qui soit tout à fait française, d'une fabrique de conserves de viande de bœuf, d'une tannerie, boyanderie, fabrique de noir animal, de colle, etc., qui consommera annuellement de 30,000 à 40,000 bœufs pris dans la partie nord de l'île.

On estime qu'il se tue chaque année à Madagascar environ 280,000 bœufs, dont le prix sur place est de 50 francs; les bœufs transportés à la Réunion se vendent 90 et 100 francs, dont il faut déduire les droits de douane, 15 francs par tête, les frais d'embarquement, de transport, de débarquement, etc.

Des essais d'acclimatation des moutons à laine ont été faits il y a quelques années, puis abandonnés; actuellement, ils sont repris par un de nos compatriotes; mais la tentative est trop nouvelle pour pouvoir être encore jugée.

Les essais de colonisation agricole paraissent en assez bonne voie.

Quelques fabriques de sucre existent autour de Tamatave et aussi dans le Sud vers Mahanara et Vatondrany.

Le coût d'une plantation sur la côte, comprenant le prix de location du terrain, le défrichement, le salaire et la nourriture des hommes, est en moyenne de 150 francs par arpent de 34 ares 19 centiares et par an, plus cher près de Tamatave et moins cher dans le Sud; quant au rendement moyen, il est généralement pour un arpent de 2,000 kilos,

soit (à raison de 30 francs les 100 kilos) 600 francs).

Le café donne aussi de bons produits. Une plantation de 350,000 pieds, s'étendant sur 325 hectares, a été entreprise dans l'Imérina par un de nos compatriotes habitant le pays depuis cinq ans, et tout fait espérer une belle réussite. S'il en était ainsi, cette culture serait appelée à prendre un grand développement dans l'île.

Le cacaoyer et la vanille semblent aussi des produits d'avenir.

Des essais d'acclimatation de la vigne ont été tentés dans ces dernières années.

En résumé, les constatations qui ressortent du rapport tout récent de M. d'Anthouard sont assez optimistes; toutefois, elles mettent de nouveau en lumière ce fait que les seules tentatives susceptibles de rencontrer quelques succès sont celles qui seront faites avec de gros capitaux.

Dépêches Diverses

LE MONUMENT DE M. GRÉVY

Paris, 2 novembre.

On a annoncé que la ville de Dole allait élever un monument à la mémoire de M. Jules Grévy.

L'édification de ce monument a été confiée à MM. Georges Récipon, statuaire, et Jules Deis, architecte. L'ancien président de la République sera représenté assis, s'appuyant sur la Loi.

De chaque côté du piédestal seront placées deux figures allégoriques : la Force et la Justice.

Cette partie du monument sera adossée à une pyramide quadrangulaire couronnée d'un pylône orné des attributs de la République; l'ensemble reposera sur un socle en granit traversé par un navire symbolisant l'Etat, la proue armée du buste de la République et l'arrière d'un lion colossal représentant la Force du peuple français.

Des escaliers en granit de Bretagne donneront accès de tous côtés à la plateforme sur laquelle repose tout le monument; sur les faces seront fixées des plaques en marbre du Jura, où seront inscrits les noms des communes qui auront participé à la souscription.

LE CARDINAL LAVIGERIE

Paris, 2 novembre.

Le XIX^e Siècle rapporte sur le cardinal Lavigerie la curieuse anecdote suivante, qui lui aurait été contée, hier, par le supérieur des Pères blancs :

A son dernier voyage à Paris, le cardinal Lavigerie reçut la visite d'une dame qui a la prétention de dévoiler l'avenir d'après l'écriture.

Elle demanda à l'archevêque de lui donner quelques lignes de sa main, assurant qu'elle lui dirait des choses étonnantes.

L'archevêque y consentit, à la condition que la dame en question ne lui prêtât qu'une chose : l'instant de sa mort. « Ah, dit-il, qu'il pût se préparer dignement à paraître devant Dieu ».

La dame promit et emporta une carte sur laquelle le cardinal avait écrit : « Christus regnat, Christus imperat, Christus vincit » (le Christ règne, le Christ commande, le Christ est vainqueur).

Trois jours après, la dame revient auprès du cardinal avec la figure bouleversée et lui dit : « Eminence, vous êtes arrivé à la fin de votre pèlerinage terrestre. Avant un an, vous ne serez plus de ce monde. »

« Et le sais, madame, je sens en moi le germe de la mort. »

— Espérons que la dame se trompera, nous dit le supérieur.

LA GRÈVE DES MINEURS

Arras, 2 novembre.

Voici les résultats de la première journée de vote sur la grève générale dans le bassin houiller du Pas-de-Calais :

Votants : 3,780

Pour la grève..... 2,697
Contre la grève..... 1,074
Bulletins nuls..... 48

Carmaux, 2 novembre.

Les mineurs ont tenu hier une réunion à laquelle assistaient 2,000 ouvriers. Le secrétaire de la commission a lu son rapport sur les conditions à soumettre à la Compagnie.

Elles sont au nombre de trois :
1^{re} Amnistie pour tous les ouvriers mineurs punis;
2^e Embauchage des enfants mineurs;
3^e Affichage du règlement sur tous les puits.

Les questions d'arbitrage et d'unification de la journée des aides-piqueurs ont été ajournées et les trois autres questions ont été votées. Une délégation spéciale les a portées immédiatement à la connaissance de la direction qui a promis une réponse pour vendredi.

On espère que tout conflit sera évité. Les verriers sont tous très calmes.

ÉTRANGER

Accident de chemin de fer

Brunn, 2 novembre.

Une collision a eu lieu hier soir entre deux trains de banlieue venant l'un de Brunn et l'autre du cimetière central. Une femme a été grièvement blessée et plusieurs autres personnes ont reçu des blessures légères. L'accident a eu lieu par la faute du mécanicien du train qui allait de Brunn au cimetière. Les wagons ont été en partie détruits.

Le Choléra

Marseille, 2 novembre.

Le steamer *Alphée*, des Messageries maritimes, est arrivé ce matin de Syrie : le choléra faisait des progrès à Damas au moment du départ du steamer; des cordons sanitaires sont organisés autour de Beyrouth, de Jaffa et des autres points du littoral, dans le but d'empêcher les communications avec l'intérieur. Malgré la surveillance active, un convoi de cent chameaux avait franchi le cordon protecteur dans la région de Jaffa. Quand le gouverneur a eu connaissance du fait, il a fait saisir les chameaux et ordonné de les brûler avec tout ce qu'ils portaient. Quant aux conducteurs, ils ont été mis en prison.

L'Armée du Salut

Londres, 2 novembre.

On mande d'Eastbourne : De grand matin, hier, des vélocipédistes envoyés en éclaireurs, signalaient l'approche des salusties. Immédiatement on se prépara à marcher contre eux; mais l'Armée du Salut n'a pas essayé de faire entendre de la

musique. Les musiciens, dit-on, dissimulaient leurs instruments sous leurs vêtements. La foule était considérable et très surexcitée. La police a dû protéger un chef d'institution que l'on soupçonnait avoir caché des instruments de musique dans son pensionnat.

Beaucoup de salusties qui marchaient en procession se sont vu arracher leurs képis et, quand ils ont recité leurs prières, ils ont été sifflés et bousculés.

Plusieurs gentlemen, venus tout exprès de Londres, faisaient dans les rues et de dessus les balcons des hôtels, de chevaleresques appels à la foule, la suppliant de ne pas maltraiter les femmes de l'Armée du Salut et de ne pas donner à Eastbourne une fâcheuse réputation de brutalité.

Tous les Anglais, disaient-ils, doivent se rappeler qu'ils ont, eux aussi, des femmes et des sœurs. Ils ont été éloquentes; ils ont réussi à convaincre les masses, ils se sont fait applaudir et obéir.

Les étrangers venus à Eastbourne, en grand nombre, ont loué la police de son tact et de son énergie.

Les journaux illustrés avaient dépêché de nombreux dessinateurs.

Des membres du Parlement s'étaient rendus sur les lieux pour assister à cette petite guerre civile ou religieuse.

LA FAMINE EN RUSSIE

Saint-Petersbourg, 2 novembre.

On signale la récente arrivée au Caucase de nombreux négociants en céréales, venus pour y acheter du blé que cette contrée produit en abondance cette année.

On achète surtout beaucoup de froment et de maïs pour exporter à l'étranger.

Les nouvelles qui parviennent de la province signalent une détresse de plus en plus profonde dans cette contrée; les hommes s'y nourrissent d'aliments dont, ailleurs, les animaux ne voudraient pas. Le pain que mangent les paysans et dont on a envoyé des échantillons à Saint-Petersbourg et à Moscou, n'est qu'un affreux mélange d'un peu de seigle et d'arroz d'autant plus mauvais qu'on le cuit fort mal.

Les gens qui possèdent encore quelques provisions, refusent de les partager avec les indigents dénués de tout, parce qu'eux-mêmes ont peur de rester sans moyens d'existence pour attendre tant bien que mal, jusqu'au retour de la belle saison.

HONNÊTES TEUTONS !

(DE NOTRE CORRESPONDANT SPÉCIAL)

Berlin, 1^{er} novembre.

Les Allemands ont toujours joué aux gens de mœurs irréprochables, mais il paraît que les choses ont changé. Et si l'on peut admettre *a priori* qu'il y a encore quelques honnêtes allemands, il faut, d'après la presse allemande elle-même, reconnaître que jamais — les faiseurs d'affaires louches — n'ont pullulé comme maintenant de l'autre côté du Rhin.

Un grand procès qui vient de se juger à Berlin nous donnera certainement raison. On a fait tout le possible pour ne pas l'ébruiter, mais les personnalités en jeu donnaient trop un intérêt public à l'accusation pour que ce scandale soit resté sous cloche.

Dans cette affaire où les principaux rôles ont été joués par le conseiller d'Etat privé Manke et son partenaire le juif Meyer, il a été dévoilé des détails intimes dont rien ne pourrait amoindrir la portée — et qui donnent, sous leur véritable jour, une étonnante idée des affaires allemandes.

Les allemands, en général, aiment beaucoup à reprocher aux autres nations leur démolition, tout aussi bien que l'indécence chez les personnes qui y sont au pouvoir. Désormais on les renverra au procès et à l'aventure de M. Manke, qui occupait un poste très élevé et était pour ainsi dire secrétaire particulier de l'empereur.

Pendant quarante ans qu'il a occupé ce poste, le régime des pourboires était en pleine floraison, et tout était sujet à « pot de vin ».

Manke vendait de tout; décorations, titres, etc., souvent même il arrivait que ce Wilson touchait l'argent et ne délivrait pas les ordres multiples qu'il avait à sa disposition; mais, par contre, aucun décoré n'a pu l'être sans avoir payé sa rançon.

Souvent de grands négociants ou bien de simples faiseurs lui livraient de fortes sommes destinées à une œuvre de charité ou à un hospice quelconque, assurés qu'ils étaient que l'empereur le saurait, mais cet argent n'allait jamais plus loin que la poche du secrétaire intime.

Peut-être Son Excellence aurait-elle pu encore longtemps continuer sa *bedside affairs* sans un incident imprévu que voici :

Un certain Thomas avait décidé simplement de faire banqueroute. Après des affaires colossales et brillantes à la Bourse de Berlin, la fortune lui avait enfin tourné; le dos il se rappela fort à propos que, quelques années auparavant, étant simple courtier marron, il avait désiré obtenir le titre de conseiller de commerce et s'en fut sur l'inspiration du sus-indiqué juif Meyer rendre visite à Manke auquel il versa une somme de trente mille marcs. Cette somme était naturellement destinée à une œuvre de charité. Manke reçut les trente mille marcs, les garda par devers lui et ne s'occupa nullement de la nomination de Thomas comme conseiller.

Thomas, à bout de ressources, se souvint de ce cadeau inutile et vint réclamer dernièrement ses trente mille marcs. Son Excellence ayant fait des difficultés pour rendre la somme, ce fut bientôt le sujet de toutes les conversations, puis enfin le tribunal mit le nez dans l'affaire.

Le procès a causé un scandale immense ici, car on a reconnu que tous les amis de Manke et, en général, tout ce qui approche l'empereur, reçoit des pots-de-vin.

Il y a même le côté original et comique dans ces histoires. Ainsi le recteur Alivart, ami de Manke, antisémite outragé, récoltait spécialement chez les juifs et surtout les banquiers juifs de Berlin.

Ici, la comtesse, dame de la cour, Gake, jouait le rôle de la Limousine, le conseiller de police Gréict, jouait au Caffarel et l'ex-ministre des finances Bitter... vivait sur une grande échelle de ces revenus illicites. J'en passe d'autres non moins illustres, ces quel-

ques détails suffisent à donner une idée des mœurs de la cour des Guillaume, père et fils.

J. D.

Voyage en Islande

Les résultats de la mission confiée à M. Rabot. Les volcans inconnus. — Les geyers. — La glace et le feu. — Comment on va à l'île Jean-Mayer. — Découverte d'une faune nouvelle. — Une nature littorienne.

Le voyage que M. Rabot vient de faire en Islande est le neuvième qu'il entreprend dans les régions arctiques. Il s'est, pour la neuvième fois, miré dans les banquises, et il ne s'en porte pas plus mal.

On comprend au surplus la passion de ce jeune et très distingué savant pour ces pays dont on parle tant et qui sont, en réalité, fort peu connus et eourus.

L'intérieur de l'Islande surtout, est encore aujourd'hui fort loin de nous avoir livré ses mystères. Cette île renferme les plus vastes masses de glace de l'Europe. Jugée par le Vatna-Jökul, glacier et la superficie est égale à celle du département des Landes ! Ici, chose à noter, c'est qu'à côté de ces foyers froids vous rencontrez des volcans bien autrement redoutables que l'Etna et le Vésuve. Mais comme ces marmites de chaleur immenses sont situées en plein désert, on en ignore absolument les effets.

Les Laves et les Banquises

Depuis les temps historiques, les laves ont recouvert, en Islande, une surface de 9,000 kilomètres carrés. Point de routes pour circuler à travers ces formidables amoncellements de glace et de laves. On parcourt le pays à l'aide des fameux poneys.

L'origine de ces braves petites bêtes remonte à l'importation des chevaux norvégiens, pratiquée par les Normands au neuvième siècle. Depuis un millier d'années, ces animaux se sont tout naturellement modifiés sous l'influence du milieu. Ils mesurent à peine un mètre vingt centimètres de hauteur. Comme en Islande, dans cette terre froide et stérile, les pâturages sont misérables, les habitants donnent aux animaux domestiques, en guise de fourrage, des têtes de poisson desséchées et des agneaux. C'est vraisemblablement à ces repas nutritifs que la race ancienne des chevaux superbes de Norvège doit sa décadence.

La première excursion de M. Rabot a été dirigée vers les geyers situés à deux longues journées de Reykjavik. D'après ce que nous en a dit l'explorateur, ces jets d'eau chaude n'offrent pas l'aspect grandiose que leur attribuent ses prédécesseurs. Du reste, l'activité des geyers semble décroître d'année en année.

Pour M. Rabot, il ne s'agissait pas, au surplus, de voir fonctionner ces jets d'eau. Il cherchait à réaliser un programme que lui avait tracé le ministère de l'instruction publique.

Crustacés microscopiques

Sur tous les lacs de l'Islande, fissent-ils encore plus clairs, plus transparents, vivent à la surface, en quantité effroyable, de petits crustacés. Ces bestioles ont, à peu près, la même forme que les crevettes. Elles sont de si petite taille que, pour les distinguer, un microscope est indispensable.

Calanides, tel est le nom que les naturalistes leur ont gracieusement conféré.

Pour prendre ces infimes petits, on se sert de filets en soie, et il suffit de promener un de ses engins pendant quelques minutes à fleur d'eau pour en retirer une véritable bouillie vivante. Une espèce très spéciale de ces calanides est d'un magnifique rouge grenat.

Jusqu'au voyage de M. Rabot, cette faune d'Islande était demeurée inconnue. Grâce aux pêches qu'il a faites dans une quinzaine de lacs, des matériaux d'études totalement inédits sont aujourd'hui soumis à l'examen des zoologistes français. Un autre groupe d'animaux non moins intéressants pour le public, l'argente, a été l'objet des recherches de M. Rabot. Il en a recueilli des quantités et, parmi elles, pas une, jusqu'à présent, n'avait passé sous les yeux de nos savants.

L'excursion des geyers terminée, M. Rabot s'est embarqué à bord de notre croiseur le *Châteaurenault*, où, au carré des officiers, il a reçu le plus aimable et le plus cordial accueil.

De Reykjavik, le navire s'est dirigé vers Akureyri, la seconde capitale de l'Islande, bourgade de 3 à 400 habitants, ornée de trois sortiers des oiseaux, dont le plus élevé ne dépasse pas six mètres. Des trois sortiers sont les seuls arts de l'Islande. Partout ailleurs, on ne rencontre que des broussailles et des taillis. Aucune culture dans cette île. Les indigènes vivent de pêche et de l'élevage du bétail.

Après avoir relâché à Akureyri et dans les fjords voisins, le *Châteaurenault* fit route au Nord, vers l'île de Jean-Mayer. De temps en temps, le croiseur d'Islande, une fois sa mission à l'égard des pêcheurs terminée, a entrepris des croisières dans l'Océan glacial. Est-il besoin de rappeler celle de la *Recherche*, poursuivie de 1855 à 1859 au Groenland, en Islande, au Spitzberg et en Laponie ? A bord du bâtiment se trouvaient un nombreux état-major de savants. Les observations qu'ils recueillirent donnèrent lieu à la publication, sous les auspices du ministère de la marine, d'un ouvrage qui est demeuré l'un des modèles du genre.

Des Bancs de Poussière

Les expéditions de cette nature, il est bon de le dire, sont avantageuses à tous les points de vue. Elles permettent de faire, à peu de frais, des études on ne peut plus fécondes. Elles constituent, pour la marine, un exercice très recommandable. Au lieu de moisir dans les mouillages, comme il arrive trop souvent, les équipages sont à la mer, apprennent à la connaissance et à l'aimer. La jeune marine allemande a compris ces avantages incontestables et, dans ces dernières années, elle a accompli des campagnes scientifiques du plus haut intérêt.

La mission confiée au *Châteaurenault* était beaucoup plus modeste. Soucieux des intérêts de la science, le ministre de la marine avait prescrit au croiseur d'Islande de se porter à Jean-Mayer et d'y récolter, pour nos musées, qui ne possèdent aucun échantillon d'histoire naturelle de cette île lointaine, des collections aussi nombreuses que possible.

Jean-Mayer est situé à 900 milles de l'Islande. On l'atteint en deux jours et demi de mer, quand le temps est beau. Or, cette fois, M. Rabot a été favorisé par le temps. Notre jeune savant a cueilli, en route, des échantillons d'eau qui sont extrêmement curieux. A la surface de la mer, en effet, flottent de menues parcelles de pierres transportées par les vents, des débris de toute espèce, qui lentement s'enfoncent et forment des bancs. Il est à coup sûr très intéressant de connaître la proportion de ces particules et, pour obtenir un résultat précis et scientifique, il est essentiel d'opérer loin de tout contact malpropre.

La mer entre l'Islande et Jean-Mayer, éloignée des centres industriels, réunissant toutes les conditions requises et M. Rabot en a profité. Grâce à lui on pourra faire une opération exacte et démontrer com-

ment la multiplicité par l'étendue de l'Océan, une masse énorme dont les fins débris ne sont autre chose que l'origine des continents.

Le lendemain de leur départ pour Jean-Mayer, les passagers du *Châteaurenault* aperçurent, vers deux heures de l'après-midi, la banquise. Elle était orientée parallèlement à la marche du navire et ne le gênait pas. Néanmoins, et bien que le temps fût clair, ordre fut donné de changer la route et de revenir en arrière. A cinq heures et demie, la marche en avant fut reprise et l'on brava toutes les lunettes disponibles sur Jean-Mayer qui se dessinait à merveille dans un horizon d'une magnificence parée. Deux heures plus tard, l'apparition de quelques glaçons fort éloignés amena un troisième et définitif changement de route, et la retraite sur l'Islande fut décidée.

Le Gulf-Stream

Entre la coupe et les lèvres....

M. Rabot n'en a pas moins constaté que le Gulf-Stream se fait sentir jusque dans le voisinage de Jean-Mayer et que, tout près de la banquise, la température est encore à 5 et 6 au-dessus de zéro. Il a fait, sur les glaces polaires, des observations très importantes pour la géologie.

Si l'on joint à ces études fructueuses les résultats de ses pêches au filet fin, les récoltes d'algues et de coléoptères, classes d'animaux d'Islande non étudiés, une collection de roches et une série ethnographique, on aura l'ensemble de la campagne heureusement entreprise par M. Rabot. — A propos de la série ethnographique, l'exemplaire que le jeune explorateur a rapporté des patins en usage sur la côte nord d'Islande est particulièrement original. Ces patins ne sont pas sans analogie avec ceux dont se servent les Norvégiens. Ils consistent en deux morceaux de bois larges de huit centimètres et longs de deux mètres !

Les Islandais, à l'aide de ces chaussures singulières, glissent sur la neige avec une étonnante rapidité.

DÉPARTEMENTS

RHÔNE

L'Arbresle. — *Chambre syndicale des tisseurs en velours.* — La chambre syndicale a reçu cette semaine les sommes suivantes, en faveur des victimes de l'Arbresle et de Saint-Bel :

Syndicat des teinturiers et apprêteurs d'Amiens, 40 fr.; syndicat des bonnetiers de Moreuil, 40 fr.; syndicat des tisseurs de Cublize, 40 fr.; syndicat des mécaniciens et simulateurs de Lyon, 20 fr.; syndicat des tisseurs de Grands, 40 fr.; syndicat des ouvriers cardours de Vienne, 20 fr. 55; Quête faite à Cours, 46 fr. 20; syndicat des tailleurs de pierres, de Béziers, 40 fr.

Belleville-sur-Saône. — *Accident mortel.* — Un sieur Collange, célibataire et cultivateur, à Saint-Jean-Ardrès, revenait, hier soir, de sa journée, lorsqu'arrivé au passage à niveau du chemin de Charentay, à environ 200 mètres de la gare de Belleville, il ne s'aperçut pas que deux trains venaient en sens contraire et fut tamponné par l'un d'eux, en voulant traverser la voie. Rejeté violemment en dehors par le choc, il ne tarda pas à expirer victime de son imprudence.

LOIRE

Saint-Etienne. — *Un nez mangé.* — La nuit dernière, vers 1 heure, deux jeunes gens, dont l'un était ivre, entraient à la brasserie Gauloise, 37, rue de la République.

Les deux jeunes gens demandèrent « un sou de goutte dans deux verres ». Le propriétaire de la brasserie, M. Voron, leur répondit : « Vous savez bien que cela ne se fait pas ! »

Une querelle très vive mit bientôt aux prises M. Voron et celui des deux jeunes gens qui possédait son sang-froid.

Le jeune homme entraîna son adversaire vers la porte et, tout à coup, rapprochant le visage de ce dernier du sien, lui saisit le nez à belles dents et lui en trancha net le bout.

M. Voron poussa un cri de douleur et les deux jeunes gens prirent la fuite vers la place Dorian, non sans avoir cassé quelques vitres.

Deux agents de police, de service dans la rue de la République, étaient accourus au bruit de cette rixe. Ils rejoignirent les deux fuyards sur la place Dorian et les conduisirent au violon.

Ils y ont passé la nuit.

Roanne. — *Mort subite.* — Hier, vers neuf heures et demie du soir, le nommé Jean Durel, 63 ans, ouvrier maçon, demeurant rue des Léards, s'est subitement affaissé dans cette rue, en face du débit de vins.

Le docteur Marula, mandé en toute hâte, n'a pu que constater le décès.

Cet homme, qui était atteint

LYON

LES «TOUBIBS»

C'est dans le courant de cette semaine que sont rentrés les élèves de l'Ecole de santé militaire. Les futurs majors de nos régiments y accomplissent trois années d'études pendant lesquelles ils sont tous «toubibs», tout en passant successivement du titre de «micro» à celui de «patho», puis de «tomo», et finissent — quand ils ne sont pas petits soas — dans la promotion des «petits Vaux», lisez «Val-de-Grâce», ô profanes.

Ce n'est point très facile d'entrer à l'Ecole de santé militaire ; il faut avoir sa première partie du baccalauréat, être bachelier en sciences, avoir fait une première année de médecine, c'est-à-dire muni de quatre inscriptions, et, en outre, passer un examen éliminatoire, qui a l'immense avantage (ô logique !) de porter sur des matières que l'on n'étudie plus dès qu'on arrive à l'Ecole.

Quand, après cet examen, l'Officier a transmis à toutes les communes de la France et de la Navarre le nom des admis, quand les futurs élèves se sont arachés aux dernières étapes de la famille, ils franchissent «l'obstacle externe» (en français, la porte de l'hôpital Desgenettes), et alors commencent pour eux une nouvelle existence. Les adjudants s'emparent d'eux et leur indiquent leur dortoir où ils fount apporter leur malle. Font apporter ! car l'Ecole de santé militaire est plutôt paternelle que militaire : les futurs médecins ont à leur service des soldats d'administration qu'ils appellent «le petit état-major» ; ces serviteurs balaisent les chambres, font les lits, tirent les chaussures. Le jeune major en herbe n'a qu'une obligation, celle de brosser ses vêtements qui doivent toujours être irréprochables à l'inspection de l'officier de service.

Point de brimades, pas de «canularium» comme à l'Ecole normale, à peine un léger chahut le soir des premiers jours dans les dortoirs à l'extinction des feux, chahut vite réprimé à l'apparition d'un adjudant qui inflige une, deux, trois ou quatre consignes, selon la gravité du vacarme quelconque, selon sa disposition d'esprit ou d'estomac souvent. La consigne est une réprimande qui se fait de la façon suivante : le dimanche il y a sortie générale l'élève puni d'une heure, deux heures, etc., rentre une heure, deux heures, etc., avant ses camarades. On voit que la peine est dure pour ces garçons à qui s'ouvre la vie, qui voient les étudiants civils respirer à pleins poulmons l'air de la rue (ou du café), disposer de leurs soirées au gré de leur fantaisie, tandis qu'eux, pauvres toubibs, sont obligés de rentrer à la «boîte» à minuit au plus tard le dimanche, plus tôt en cas de consigne.

Mais, basta ! ils ne sont pas à plaindre, les futurs médecins revêtus de l'uniforme militaire, quand on compare leur condition à celle des saint-cyriens. Ils sont dans une école militaire, mais leur instruction technique se fait au dehors de l'école ; c'est à la Faculté de médecine, c'est dans les hôpitaux qu'ils vont apprendre leur métier, et ils s'y rendent librement. On peut les voir sur les quais marchant pêle-mêle, sans surveillant qui les conduise, tout heureux de cette liberté — relative, il est vrai — émanant de l'œil aux petites ouvrières qui trottent timidement dans leur sillage, ébauchant des amourettes pour les jours de sortie ; le tout entremêlé de conversations scientifiques sur la leçon où ils vont ou dont ils viennent.

Après la rentrée des Facultés, c'est-à-dire demain, vont commencer les cours où ils apprendront à fabriquer pour l'armée les ordonnances si souvent répétées d'«ipéca», de «quinine» et d'«alun», les trois médicaments qui guérissent tout... et autre chose. Heureux toubibs, le sort qui vous attend est plus digne d'envie que celui de vos confrères médecins de campagne, elle aussi, pleine de dévouement, est souvent si pénible.

Ch. VALDOR.

NOS ÉCHOS

Mutations dans le personnel des maires et adjoints, pendant le mois d'octobre 1891 :

Chaussan. — M. Caillot a été élu maire, en remplacement de M. Moretton.
Collonges. — M. Schnurr remplace M. Boutheney, maire, décédé.
Ponchemin. — M. Guillaume Peytel, a été élu maire, en remplacement de M. Jean Peytel, décédé, et M. Marius Peytel, adjoint.
Villevauche. — M. Delille a été élu maire en remplacement de M. Bournard, démissionnaire, et MM. Laurent et Troussier, adjoints.
Villie-Durand. — M. Brun a été élu adjoint.

Nos Nemrods lyonnais constatent avec désespoir que, dans tous les environs, la caillie disparaît et la perdrix diminue. Les malins rapportent encore des lièvres, mais l'espèce en est rare (des malins et des lièvres). Avec novembre apparaissent les bécaasses, et aux premiers froids le gibier de marais commence à abonder.

Fumistes et tapissiers sont sur les dents, occupés du matin au soir à visiter les cheminées, à monter les tuyaux de poêle, à poser des bourrelets aux portes et aux fenêtres. On se cale pour la mauvaise saison. Détail inquiétant : les marchands de charbons ont depuis quelques jours la gaité facile ; on les voit rire volontiers, — un rire sinistre !

Le 10 et le 14 de ce mois aura lieu le départ de la classe. Sac au dos les jeunes recrues ! Pour les uns le régiment se présente sous des aspects terrifiants : c'est une nouvelle vie qui se prépare, vie où il faut quitter les habitudes de confort et de bien-être contractées dans la famille. Pour les autres, le régiment est la terre promise, c'est le pain quotidien assuré, l'existence exempte de soucis. Au bout de huit jours, ces deux impressions se confondent, et tous commencent à escompter la date de la première permission

qu'ils vont demander pour faire prendre l'air à l'uniforme qu'ils sont fiers d'endosser.

Une nouvelle tour Eiffel : Lyon va posséder aussi sa tour Eiffel. Nous apprenons qu'une société vient de se constituer pour construire, sur l'emplacement de l'observatoire Gay, à Fourvière, une tour métallique.

Cette tour, à laquelle on accèdera au moyen d'un ascenseur à crémaillère, sera terminée par un campanile dans l'intérieur duquel on installera des appareils d'observation.

Le socle de cette tour, constitué par quatre piers droits supportant une voûte d'arc, sera en pierre et supportera la partie métallique de l'ouvrage.

Les maçonneries, comprenant les fondations et le socle, seront confiées à MM. Pautique frères, entrepreneurs à Lyon.

La partie métallique sera très probablement fournie par les établissements Eiffel, qui dressent en ce moment leur devis.

La Société ne demande aucune subvention à la Ville, elle recouvrera son capital au moyen d'un droit fixe de 1 franc qu'elle réclamera à toute personne désireuse d'observer de ce point élevé le magnifique panorama de Lyon.

Au lycée Ampère : Voici les noms des élèves du lycée de Lyon reçus au baccalauréat supérieur : Barrillot, Bouzon, Bursin, Caubet, Chapuis, Colin, Dufier, Fayssie. Au moment où l'enseignement spécial est remplacé par l'enseignement secondaire moderne, nous croyons devoir rappeler que les deux meilleurs élèves de la classe de mathématiques spéciales du lycée Ampère, pendant les deux années scolaires précédentes, étaient deux anciens élèves de la 6^e année de ce lycée : M. Sibuet Joseph, reçu simultanément 7^e à l'école polytechnique au concours de 1890, et 2^e à l'école normale supérieure ; et M. Commissaire Hippolyte, reçu simultanément 28^e à l'école polytechnique au dernier concours de 1891 et 7^e à l'école normale supérieure.

Quoique l'enseignement secondaire moderne s'adresse surtout aux jeunes gens qui se destinent au commerce et à l'industrie, ces succès répétés et d'autres dont nous ne parlons pas, prouvent que les bacheliers de cet enseignement peuvent continuer avec fruit leurs études scientifiques quand ils ont la valeur et l'application suffisantes.

Jeu de dimanche doit venir, devant la deuxième chambre de la cour d'appel, un procès qui attirera certainement beaucoup de curieux et plus encore de curieuses ; une demi-mondaine réclame à M. X..., très connu dans la haute société, une somme assez importante qu'elle lui a prêtée.

C'est M. X..., qui se trouvait en appel contre un jugement du tribunal civil de Trévoux, qui l'a condamné à payer.

L'audience promet d'être intéressante.

Un des meilleurs élèves de Massenet, M. Ernest Gaillard, vient se fixer à Lyon, dans l'intention de s'y vouer à l'enseignement.

Auteur de nombre d'œuvres connues et appréciées, parmi lesquelles nous nous bornerons à citer *Gael*, légende symphonique pour soli, chœur et orchestre, poème de Jean Jullien, un Lyonnais aussi, dont le drame, *La Mer*, se joue actuellement à l'Odéon, et *Sabinus*, drame lyrique en quatre parties, M. Gaillard s'est affirmé, en tant que critique, par de sérieux articles parus dans une feuille parisienne des plus estimées.

Indépendamment de ses cours d'harmonie et de haute composition, dont l'ouverture est fixée au lundi 16 novembre, le jeune compositeur se propose d'organiser des séances consacrées à l'étude des maîtres anciens et modernes et à l'analyse de leurs partitions.

M. Gaillard nous prie d'annoncer qu'il reçoit, pour provision, cours Morand, 23, les lundis, mercredis et vendredis, de 2 heures à 4 heures.

LA RENTRÉE DES FACULTÉS

C'est aujourd'hui, à deux heures précises, qu'a lieu, dans le grand amphithéâtre des Facultés, quai Claude-Bernard, la séance solennelle de rentrée des facultés de droit, de médecine, des sciences et des lettres.

On nous communique à ce propos les résultats des concours de l'année scolaire 1890-1891 à la faculté de droit et les récompenses mises à sa disposition par l'Etat, par le conseil général du département du Rhône, et par la Société d'économie politique de Lyon.

Concours entre les étudiants de troisième année. — Médailles données par l'Etat, prix donnés par le département du Rhône.

Droit civil. — 1^{er} prix, médaille d'argent, M. Cattani, né à Tunis (Régence de Tunis). — 2^e prix, médaille de bronze, M. Sargnon, né à Lyon (Rhône). — 1^{re} mention honorable, M. Brouilhet, né au Vigan (Gard). — 2^e mention honorable, M. Ruffier, né à Tarare (Rhône).

Droit commercial. — 1^{er} prix, médaille d'argent, M. Brouilhet. — 2^e prix, médaille de bronze, M. Appleton, né à Charolles (Saône-et-Loire). — 1^{re} mention honorable, M. Ruffier. — 2^e mention honorable, M. Mailletaud, né au Creusot (Saône-et-Loire). — 3^e mention honorable, M. Cattani.

Concours entre les étudiants de deuxième année. — Médailles données par l'Etat, prix donnés par le département du Rhône.

Droit romain. — 1^{er} prix, médaille d'argent, M. Buis, né à Die (Drôme). — 2^e prix, médaille de bronze, M. Maisonneuve, né à Désaignes (Ardèche). — 1^{re} mention honorable, ex æquo, M. Ducroux, né à Palanges (Saône-et-Loire), et M. Revuz, né à Chambéry (Savoie). — 2^e mention honorable, ex æquo, M. Heulou, né à Tantaih (Egypte), et M. Taaty, né à Béziers (Hérault). — 3^e mention honorable, M. Dunan, né à Bourg-Saint-André (Ardèche). — 4^e mention honorable, ex æquo, M. Calvel, né à Toucy (Yonne), et M. Gallard, né à Lons-le-Saunier (Jura).

Histoire générale du droit. — 1^{er} prix, médaille d'argent, M. David, né à Anne-

masse (Haute-Savoie). — 2^e prix, médaille de bronze, M. Gillot, né à Autun (Saône-et-Loire). — 1^{re} mention honorable, M. Dunan. — 2^e mention honorable, M. Gontard, né à Lyon.

Concours entre les auditeurs du cours d'économie politique. — Médailles et prix donnés par la Société d'économie politique de Lyon.

1^{er} prix, médaille d'argent, M. Paté, déjà nommé, élève de première année ; 2^e prix, médaille de bronze, M. Jacquemont, né à Lyon, élève de deuxième année, ancien régime ; 1^{re} mention honorable, M. Cusset, né à Lyon, élève de deuxième année, ancien régime ; 2^e mention honorable, M. Nigay, né à Feurs (Loire), élève de deuxième année, ancien régime ; 3^e mention honorable, M. Heulou, élève de première année.

Chronique Locale

Le Calendrier. — Mardi, 3 novembre, 307^e jour de l'année. Nouvelle lune, le 1^{er} ; premier quartier le 9 novembre. Soleil : lever, 6 h. 55 ; coucher, 4 h. 35.

Théâtre-Bellecour. — Avant-hier, on avait refusé plus de 500 personnes pour la *Fille de Madame Angot* et, hier encore, l'affluence était si grande que nombre de spectateurs n'ont pu trouver de places aux premières et secondes galeries. C'est qu'aussi l'opéra est si populaire et enlevé par tous les artistes avec une maestria et un brio tout à fait exceptionnels.

Disons aussi que le lever de rideau : *Un chien au hibou* est une joyeuse pochade qui provoque du commencement à la fin les rires de tous les spectateurs.

Le bureau de location est ouvert tous les jours, de 10 heures à 7 heures, sous le péristyle du théâtre.

Casino. — Ce soir débute, au Casino des Arts, les huit mains Colibris, les hommes et les femmes les plus minuscules du monde, avec leur cirque, leurs chevaux, leurs voitures — chansons anglaises et françaises — danses internationales. Ce spectacle unique est destiné spécialement aux familles.

Lâche agression. — Avant-hier soir, dimanche, un ouvrier terrassier d'origine italienne, Théodore Bocchino, âgé de 43 ans, buvait dans un café de Saint-Pierre-la-Parade (Rhône).

Après en avoir eu du bruit au dehors, il se leva et sortit voir ce qui se passait. A peine le seuil de la porte dépassé, il fut assailli par plusieurs individus, dont deux au moins étaient armés de couteaux ; Bocchino essaya bien de résister, mais, écrasé par le nombre, il tomba sans connaissance, le corps ruisselant de sang.

Le croyant mort, ses agresseurs s'enfuirent.

La fraîcheur de la nuit ranima le malheureux. Péniblement, il se leva et parvint à rentrer chez lui où il reçut les soins que nécessitait son état. Il avait été frappé au côté droit, au bras et à la cuisse, de plusieurs coups de couteau qui avaient provoqué une grande effusion de sang.

Hier matin, un médecin fut appelé auprès du malade. Jugant que les blessures, sans être très graves, nécessiteraient de très longs soins, le docteur ordonna le transfert du malade à l'Hôtel-Dieu, à Lyon.

Bocchino fut placé dans une voiture et emmené à l'hôpital où il arriva à deux heures.

Il assure n'avoir pas reconnu ses agresseurs, car il faisait nuit lorsqu'il a été frappé, et la gendarmerie, de son côté, en procédant à son enquête, n'a révélé aucun indice pouvant mettre sur la trace des coupables.

A l'Hôtel-Dieu. — Les gardiens de la paix ont amené hier soir, à l'Hôtel-Dieu, un sieur Claude Badel, âgé de 63 ans, cordonnier, demeurant, 15, rue Tronchet. En aidant un cheval à se relever, ce pauvre homme avait reçu, au-dessus de l'arcade sourcillière droite, un coup de pied qui lui avait fait une forte contusion.

Un cheval tué. — Dans l'après-midi d'hier, une jardinière lancée à toute vitesse traversait la rue Servient.

A l'angle de la rue de Créqui, cette voiture mal dirigée, heurta un cheval monté par un soldat du 8^e cuirassiers qui arrivait en sens inverse. Un des brancards pénétra profondément dans le poitrail de l'animal ; la mort fut instantanée. Le cavalier ne reçut heureusement aucun mal.

Profitant du désarroi et de l'effarement des témoins de l'accident, le propriétaire de la voiture remonta précipitamment sur son siège, foudra son cheval et disparut.

Deux gardiens de la paix se lancèrent bien à sa poursuite, mais ils avaient une trop grande avance et ils ne purent l'atteindre.

Une heure après, le cadavre de l'animal a été enlevé par la voiture de l'équarrisseur.

Chute. — Plusieurs journalistes travaillant, dans l'après-midi, à décharger une voiture de planches, arrêtée sur le quai Saint-Clair.

Tout à coup, l'un d'eux, nommé Michel Jambin, âgé de 65 ans, demeurant grande rue de la Guillotière, 41, perdit l'équilibre et tomba du haut de la voiture sur le sol.

Relevé, une large plaie à la tête et assez grièvement contusionné aux reins, le blessé reçut les premiers soins dans une pharmacie voisine et fut ensuite conduit à l'Hôtel-Dieu.

Vol avec effraction. — La nuit dernière, des malfaiteurs se sont introduits dans la propriété de Mme Seigle, tisseuse, demeurant rue Sainte-Genève, 12, et après avoir fracturé le poulaiier, ils ont dérobé cinq poules.

Jambe cassée. — Un triste accident est arrivé, hier matin à Vaise. Un ouvrier chaudronnier, Pierre Rachonnet, âgé de 33 ans, demeurant rue de l'Oiselière, 11, passait, route de Bourgogne, conduisant une voiture.

Au détour d'un chemin, il saisit le cheval par la bride pour lui faire prendre une autre direction, lorsque, ayant fait un faux pas, il tomba sous la voiture dont les roues lui brisèrent la jambe droite.

Attré par ses cris, plusieurs personnes accoururent ; elles relevèrent le blessé et le conduisirent dans un café, en attendant l'arrivée du brancard de secours.

Une heure après, Rachonnet fut placé sur une civière et transporté à l'Hôtel-Dieu. Malgré la gravité de la blessure, les médecins espèrent pouvoir éviter l'amputation.

Accident de voiture. — Un cultivateur, demeurant route de Vienne, le nommé Jean Lenelot, traversait hier matin, avec sa voiture, la place des Célestins, lorsqu'en tournant au coin de la rue Pazzi, il accrocha une voiture appartenant à M. Bourget, marchand revendeur à la Martinière. Dans le choc, un panier d'œufs, chargé sur la voiture de M. Bourget, a été projeté sur la chaussée.

Le Supplément illustré du *Passé-Temps* reproduit cette semaine un épisode des

Inondations dans le Midi et le sauvetage de l'Adèle-Catherine sur la côte bretonne. Demandez le *Passé-Temps* et son supplément illustré gratuit dans les kiosques.

Prix : 15 centimes

NOS THÉÂTRES

GRAND-THÉÂTRE. — « Mignon ».

Ce n'est pas encore Mignon qui va déglacer les spectateurs du Grand-Théâtre, d'autant plus qu'hier soir il faisait, dans la salle, une température tout à fait sibérienne. Le savant Bouvard était venu réclamer l'indulgence pour M. Degenne, qui n'en avait pas besoin, et avait obtenu de la solliciter pour le calorifère qui, lui, était muet.

Peut-être aussi les tristes cérémonies de la Toussaint avaient-elles aussi apporté leur note funèbre dans la voix et le jeu des artistes chargés d'interpréter la partition d'Amoroso Thomas ; en tous cas, s'il faisait un temps de Toussaint, Mignon a été aussi joué en Toussaint. Ce n'est certes pas M^{lle} Doux qui anime la scène. Elle a pourtant une jolie voix, qui sonne franc dans le registre élevé, mais les notes du passage du médium à l'aigu sont toujours absentes et la comédienne manque de feu sacré. On ne peut pas dire que c'est mal et pourtant il est impossible de s'enthousiasmer.

Pourquoi, qui avait demandé l'indulgence (pourquoi ?) mon Dieu ! — pour deux ou trois « canards » imprudents à la fin du 2^e acte, est un Wilhelm Meister intelligent, mais sa voix dure ne se prête pas facilement au demi-teintes, et on a une sensation pénible quand on entend l'artiste lancer ses notes hautes. Encore un qui a bien fait de paraître l'autre jour, d'abord dans *Carmen*.

Je ne crois pas que M^{lle} Candelen non plus illumine le théâtre d'un bien grand éclat : elle a l'air si ennuyée de chanter ! Il est même incompréhensible qu'on le lui impose et qu'elle nous impose de l'entendre. Hier soir, en outre, elle était peu en voix, les vocalises sortaient mal, le chant était secadé.

Quant à Falchieri « l'éternel encore, mais il ne chante plus », comme dit le livret de Michel Carré et Jules Barbier ; il a râlé Lothario du mieux qu'il a pu, et il ne peut plus grand chose. Je recommande aussi à l'éminent régisseur un jeune Frédéric qui prononce : « Qui qui vient ? » Ce n'est guère académique, M^{lle} Plantin !

Il ne reste dans tout cela qu'Hyacinthe, se servant adroitement d'un filet de voix dont il fait ce qu'il veut, et comédien charmant. Mais, vraiment, ce n'est pas assez d'un bon Laërte pour revivifier Mignon. L. T.

Dernière Heure

PAR SERVICE SPÉCIAL

LA GRÈVE DES MINEURS

Lens, 2 novembre.

Les résultats de 25 bureaux de vote du bassin houillier du Pas-de-Calais, pour ou contre la grève générale, sont connus : 7,164 mineurs ont pris part au scrutin jusqu'à présent ; 5,160 se sont prononcés pour la grève ; 1968 pour la continuation du travail. Il y a eu 38 bulletins nuls.

Peu de mineurs manquent au travail aujourd'hui.

Il est cependant certain qu'aucun chômage ne sera provoqué avant la réunion générale des délégués du syndicat des mineurs du Pas-de-Calais qui doit avoir lieu dimanche prochain à Lens.

C'est dans cette réunion qu'il sera procédé au recensement du vote et qu'une décision ferme sera prise.

Lens, 2 novembre.

La grève des mines de Marles, qui a éclaté le 22 octobre, continue.

3,000 ouvriers continuent toujours. Dans une réunion tenue aujourd'hui à Auchel, on a exposé la situation. Les mineurs vont se cotiser pour venir en aide aux grévistes.

LES RUSSES A BREST

Brest, 2 novembre.

Le dîner offert par les officiers du port aux officiers du « Minie » était présidé par le capitaine de Kerambosquer, le plus ancien des capitaines de vaisseau du port de Brest.

Au dessert, M. de Kerambosquer a porté le premier toast des plus patriotiques.

Le commandant Birile a répondu et a dit combien il était heureux de se trouver avec ses camarades de la marine française. Il a bu à leur santé et terminé par le cri de « Vive la France ! »

En plus des officiers du « Minie », le capitaine de génie russe Polissakoff assistait aussi au dîner ainsi que M. Kerambosquer, consul. Le capitaine Polissakoff, arrivé aujourd'hui à Brest avec l'autorisation de visiter l'arsenal, parle français d'une façon parfaite.

Le capitaine du croiseur russe « Ziabaca » a télégraphié qu'il ne pourrait venir à Brest. Un dîner sera offert demain soir aux officiers russes du « Minie » par les autorités maritimes.

UN FOU ASSASSIN

Bordeaux, 2 novembre.

Dans la nuit de samedi à dimanche, un pensionnaire de la maison d'aliénés de Castel-d'Andorre, s'étant levé pour aller chercher une hachette dans la cour, revint et se jeta sur le gardien, qui dormait dans le couloir ; il lui porta un coup tellement violent qu'il lui trancha l'artère carotide. Il appela ensuite un autre gardien qu'il voulait frapper aussi, mais celui-ci pu désarmer l'aliéné.

DRAME CONJUGAL

Rouen, 2 novembre.

À trois heures du soir, le sieur Planchon, ancien secrétaire d'un commissaire de police, ayant attiré dans une rue écartée, sa femme dont il vivait séparé depuis deux mois, lui demanda de reprendre la vie commune. Sur son refus, Planchon sortit un revolver et en tira sur sa femme trois coups ; un l'atteignit au cou et les deux autres à la tête. L'assassin a pris la fuite. Il est activement recherché.

EXPLOSION DE GAZ

Rouen, 2 novembre.

Une explosion de gaz s'est produite dans l'appartement d'un concierge, rue

Saint-Patrice, par suite d'une soudure mal faite.

Le gaz a envahi la pièce, et en voulant allumer un bec, le concierge a mis le feu. Les pompiers sont arrivés aussitôt, mais pendant qu'ils éteignaient ce commencement d'incendie, une nouvelle explosion se produisit et quatre pompiers ont été blessés, dont un grièvement.

L'ITALIE ET L'ALLEMAGNE

Rome, 2 novembre.

D'après des renseignements de source autorisée, un traité italo-allemand serait conclu.

LE ROI DE GRÈCE

Vienne, 2 novembre.

Le roi de Grèce a rendu visite à l'empereur d'Autriche.

LES NIHILISTES RUSSSES

Saint-Petersbourg, 2 novembre.

La police russe a récemment arrêté, dit-on, un certain nombre de nihilistes à Odessa, à Kharkov et même à Saint-Petersbourg.

TREMBLEMENT DE TERRE AU JAPON

Yokohama, 2 novembre.

Il a été jusqu'à ce jour impossible de télégraphier des renseignements exacts sur le nombre des morts et sur l'étendue des pertes matérielles causées par le tremblement de terre, et même aujourd'hui on ne peut donner que des chiffres ronds qui devront être rectifiés plus tard. Les autorités du Japon donnent les évaluations suivantes : 4,000 morts, 50,000 maisons détruites.

Le tremblement de terre s'est fait sentir sur un espace plus considérable qu'on ne le croyait d'abord ; c'est ainsi qu'on a éprouvé des secousses jusque dans la région des Laos. On dit que plusieurs grandes villes sont ruinées.

Ce désastre cause des misères terribles.

Aucun Européen n'a péri.

Dépêches Téléphoniques

Paris, 3 novembre, 2 h. matin.

UN DRAME TERRIBLE

Un drame terrible s'est déroulé à Nogent-sur-Marne : la demoiselle Marie Lobeuf, âgée de trente ans, institutrice, profitant du sommeil de son amant, nommé Valentin Deras, âgé de trente-deux ans, employé au ministère des finances, l'a tué d'une balle de revolver dans la tête, puis, se couchant près du cadavre, elle s'est tiré un coup de revolver au cœur.

On ignore le mobile qui a pu pousser cette jeune femme à tuer son amant et à se suicider ensuite. Ils devaient, dit-on, se marier sous peu.

ATTENTAT EN WAGON

Carlos Baradero, qui a tenté d'assassiner M. Schwab sur la ligne de l'Ouest et qui cachait son identité, a été démasqué aujourd'hui par le service de la sûreté. Il est établi que c'est un nommé Chrétien qui, en 1887, a été condamné par contumace à 20 ans de travaux forcés par la cour d'assises de Seine-et-Oise.

GUILLAUME II ET LE CZAR

On lit dans la correspondance parisienne du « Times » :

A Berlin, on n'a pas cessé de croire que les deux souverains se rencontreraient quelque part.

L'empereur Guillaume avait résolu d'aller chasser dans une localité où, en faisant un voyage de trois heures en chemin de fer, il pourrait rencontrer le czar au moment de son passage sur le territoire allemand, et il était disposé à aller le saluer ; mais, comme on le verra, le czar avait pris son parti et, malgré tous les efforts, il ne voulut pas en changer.

Ceux au surplus qui étaient au courant des choses ne se faisaient aucune illusion à cet égard.

Il y a quelque temps, je puis m'en porter garant, le grand-duc Vladimir, qui est connu pour un partisan énergique de l'Allemagne, déclarait qu'il avait engagé l'empereur son frère à se rencontrer avec l'empereur d'Allemagne, et l'on faisait observer que Guillaume II est venu voir le czar deux fois, mais qu'il s'est invité lui-même.

« Je ne l'ai pas invité, et je ne suis pas tenu de rendre les visites que je n'ai pas sollicitées et auxquelles j'ai simplement consenti », disait le czar.

